



POLITIQUE RATP HANDICAP

***UNSA MOBILITÉ REFUSE DE SIGNER
UN PROTOCOLE RATP HANDICAP
TROP TIMIDE !***

**UNSA MOBILITÉ GROUPE RATP
REVENDIQUE A LA DIRECTION RATP
UNE POLITIQUE PLUS AMBITIEUSE
SUR LE HANDICAP**



Si l'**UNSA MOBILITÉ** se félicite des avancées apportées par la Direction dans la proposition de protocole handicap qui suit une progression constante des propositions formulées par UNSA, nous demeurons préoccupés par le niveau de vie des personnes en situation de handicap qui demeure en moyenne plus faible que celui des personnes valides.

60 % des personnes en situation de handicap vivent dans des ménages modestes contre 37 % pour le reste de la population et 26 % survivent sous le seuil de pauvreté contre 14 % pour la population générale.

*Pour l'**UNSA MOBILITÉ**, cette donnée ne peut pas être ignorée.*

*Ces chiffres révèlent des inégalités inacceptables
entre les personnes en situation de handicap
et le reste de la population.*

Pour l'**UNSA MOBILITÉ**, des garanties doivent être données au niveau de la politique du logement en faveur des personnes handicapées.

L'**UNSA MOBILITÉ** estime que l'accès à un emploi — lorsqu'il est possible — reste une source d'émancipation inestimable. L'inclusion et l'emploi des personnes en situation de handicap doivent donc devenir une priorité politique. La prévention des risques professionnels doit également être renforcée afin de limiter leur survenue, laquelle est à l'origine de nombreux handicaps. Celle-ci doit être considérée en lien avec la politique handicap !

**UNSA MOBILITÉ
DES ENGAGEMENTS CLAIRS
POUR DES RÉSULTATS CONCRETS**

www.unsa-mobilite.fr

UNSA MOBILITÉ

21 rue Jules Ferry – 93170 BAGNOLET / intérieur : BAVH - BAGNOLET